

## ETABLISSEMENT DES PASSEPORTS BIOMETRIQUES

La Mairie de ST GENIS DE SAINTONGE est habilitée à recevoir les demandes de passeports biométriques. Les enregistrements de ces derniers s'effectueront les **Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi** de 9 h à 16 h 30 et le **Mercredi** de 14 h à 16 h 30.

Tous les usagers désirant un passeport biométrique doivent **se présenter personnellement** pour la demande (*prise d'empreintes*) ainsi que pour son retrait (*nouvelle prise d'empreintes*).

Ils peuvent déposer leur demande dans toute mairie de leur choix retenue au titre de ce dispositif, sans distinction du lieu ou du département de domiciliation.

### DOCUMENTS A COMPLETER

**RETIRER DANS VOTRE MAIRIE L'IMPRIMÉ POUR L'ÉTABLISSEMENT DU PASSEPORT**

Où sur : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) ou [www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr)

**Le compléter IMPERATIVEMENT à l'encre noire en lettres majuscules avec les accents.**

### PIECES A JOINDRE

- Un document officiel avec photographie (C.N.I, passeport, permis de conduire, etc...)
- Extrait acte de naissance de moins de 3 mois avec filiation
- ou CNI plastifiée délivrée à partir du 1<sup>er</sup> juillet 1995,  
ou passeport électronique délivré à partir du 23 Mai 2006 dans l'arrondissement de la Rochelle, et le 24 mai 2006 dans les 4 autres arrondissements,  
ou le passeport biométrique délivré à partir du 25 juin 2009.
- Copie intégrale de l'acte de naissance de moins de 3 mois pour les Mineurs
- Passeport à renouveler ou à modifier ou bien la Déclaration de Perte ou de vol.
- Justificatif de domicile :

Demander majeur (domicile en son nom)	Factures ou quittances électricité, téléphone, eau, loyer, attestation d'assurance habitation, avis imposition.
Demander majeur hébergé par un tiers	Attestation sur l'honneur de l'hébergeant certifiant que le demandeur habite chez lui depuis + de 3 mois. Justificatif de domicile et pièce d'identité de l'hébergeant
Demander majeur sans domicile stable	Attestation de l'organisme agréé ( Ex : C.C.A.S., C.A.F., etc, ...)
Demander mineur	<u>Parents mariés :</u> Justificatif de domicile des parents Autorisation écrite et CNI du représentant légal (père ou mère) <u>Parents non mariés, séparés ou divorcés:</u> Justificatif de l'autorité parentale (jugement <i>obligatoire</i> pour parents séparés ou divorcés) Justificatifs de domicile du ou des représentants légaux Autorisation écrite et CNI du ou des représentants légaux

- UNE photo récente de face et tête nue, sans sourire, visage dégagé, fond gris clair ou bleu clair (norme ISO/IEC 19794-5 : 2005)
- Timbres Fiscaux

### **TARIFS : TIMBRES FISCAUX (A PRENDRE EN TRESORERIE )**

PASSEPORT	TARIFS	
MAJEURS + 18 ans	86 €	
MINEURS 15 à - 18 ANS	42 €	
MINEURS 3 à - 15 ans	17 €	
MINEURS 0 à - 3 ans	17 €	

**Renseignements complémentaires ou Retrait des Imprimés :**

[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) ou [www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr)